Bourses Fonds Elisabeth et Amélie

Programme thématique de bourses de mobilité pour des étudiants de pays en développement sur le thème « Accès à l'eau, protection ou amélioration de la qualité de l'eau et gestion de l'eau dans les pays en développement »

Table des matières

1.	Intro	duction	2
		type de bourse?	
3.	Pour	qui?	2
4.	Pour	quel sujet?	2
5.	Où, c	quand et combien de temps?	3
		Où ?	
	5.2.	Quand	
	5.3.	Combien de temps ?	
		s frais sont couverts?	
	-	ment poser ma candidature?	
•	7.1.	Introduction du dossier	3
	7.2.	Délais	4
8.	Sélec	tion	4
9.		lation	
1()	()114 (contacter pour plus d'information?	Δ

1. Introduction

Environ une centaine d'étudiants du Sud suivent en Belgique une formation en lien avec la gestion de l'eau, de niveau master ou bachelier après bachelier, grâce au financement ou non de la coopération belge (CTB, ARES, VLIR, etc.)

Le Fonds Elisabeth & Amélie (FEA) veut permettre à ces étudiants de s'engager plus concrètement sur ces questions, dans le cadre de leur formation mais aussi après leur cursus en Belgique. Le Fonds leur donnera l'occasion de se consacrer à des enjeux concrets pour le Sud autour de la problématique de l'eau. L'objectif est d'augmenter les chances que leur formation en Belgique produise un impact sur place tant pour eux-mêmes que pour la société.

2. Quel type de bourse?

Il s'agit d'une aide financière directe à un étudiant. Cette bourse couvre les frais de séjour dans un pays en développement hors Europe (OCDE-DAC liste des pays (voir annexe à la fin du document) dans le cadre du cursus de l'étudiant. Le séjour dans le sud poursuit une finalité académique dans le sens où il doit être réalisé soit dans le cadre du travail de fin d'études du master du candidat en Belgique, soit dans un cours donnant droit à 15 crédits dans ce même master. Le séjour nécessite donc l'autorisation préalable du promoteur.

Pour plus de facilité, le séjour d'étude est appelé « stage » dans ce document.

3. Pour qui?

Cette bourse est exclusivement destinée aux étudiants qui remplissent cumulativement les critères suivants :

- ressortissants d'un pays en développement (OCDE-DAC liste pays, <u>uniquement ressortissant</u> d'un pays hors Europe),
- poursuivant actuellement une formation, dans un établissement belge d'éducation supérieure (Universités et Hautes Ecoles) de niveau Master, Master de spécialisation, Bachelier après Bachelier.

4. Pour quel sujet?

L'objet du travail doit être lié directement à la thématique de l'eau (accès à l'eau, protection ou amélioration de la qualité de l'eau, gestion durable de l'eau) et s'insérer dans une approche intégrée du problème pour ses aspects techniques et/ou sociaux.

Le travail est réalisé dans le cadre d'un travail de fin d'études ou d'un cours représentant au minimum 15 crédits de ce même master. Le travail est individuel (et donc pas un travail de groupe).

La candidat suit son master dans une université belge et le promoteur dépend de cette même université.



Le candidat communiquera sa méthode d'analyse ou de travail. Il détaillera les activités envisagées et fournira un chronogramme de celles-ci.

5. Où, quand et combien de temps?

5.1. Où?

L'étudiant doit effectuer son stage dans un pays en développement (OCDE-DAC liste pays) hors Euro. Cela peut être le pays d'origine de l'étudiant ou un autre pays en développement.

5.2. Quand

Le stage doit avoir lieu durant l'année scolaire 2025-2026, entre janvier et fin août 2026.

5.3. Combien de temps?

La durée de stage peut varier de un à deux mois.

Il faut que l'objet du stage soit réalisable dans l'espace-temps proposé.

6. Quels frais sont couverts?

La bourse couvre les frais inhérents au stage avec un montant maximum de 5.000 €. Ceci peut comprendre entre autres, les frais de déplacements, les frais de séjour sur place et les frais d'achat ou d'utilisation de matériel spécifique au stage.

Ne seront pas financés par le Fonds Elisabeth et Amélie des appareils d'utilité générale tels que ordinateur, tablette, appareil photo, dictaphone, etc.

Peuvent être financés par le Fonds Elisabeth et Amélie des appareils requis spécialement pour le stage tels que GPS, Sonde multi paramètres etc.

Peuvent également être financés : les frais d'aidants/accompagnants sur place. Il faut toutefois expliquer leur rôle exact, leur profil et leurs tâches spécifiques. Aucun montant ne pourra être alloué pour le chef du village ou d'autres personnes d'administration.

En annexe du dossier de candidature, l'étudiant candidat introduira une proposition de budget détaillé. Pour établir son budget, le candidat demandera autant que possible des devis.

Il indiquera aussi clairement s'il dispose d'un subside ARES (ou autre) et en spécifiera les modalités.

7. Comment poser ma candidature?

7.1. Introduction du dossier

Toute candidature devra être introduite en ligne par l'étudiant avec l'accord de son promoteur qui assume la responsabilité académique du stage.



7.2. Délais

Le dossier de candidature est disponible jusqu'au 20/10/2025 à minuit, exclusivement sur le site internet de la Fondation Roi Baudouin.

8. Sélection

Un jury indépendant sélectionne les candidatures. Une dizaine de bourses seront attribuées. La sélection sera communiquée dans le courant du mois de décembre 2025.

9. Evaluation

Les boursiers s'engagent à fournir un rapport d'évaluation de leur stage suivant les critères de la Fondation Roi Baudouin, ainsi qu'une vidéo (5 à 10 minutes) expliquant leur projet.

10. Qui contacter pour plus d'information?

La Fondation Roi Baudouin, qui gère le Fonds Elisabeth & Amélie, assure le secrétariat de cet appel .

Contact : Nathalie Brisbois | T +32 2 549 02 24 | <u>brisbois.n@mandate.kbs-frb.be</u> <u>www.kbs-frb.be</u>

Annexe 1 - DAC List - OCDE

DAC List of ODA Recipients | Effective for reporting on 2024 and 2025 flows

Democratic People's Republic of Korea Albania Afghanistan (L) Alperia Argentina Armenia Angola (LM) Bangladesh (LM) Benin (LM) Cabo Verde Azerbaijan Burkina Faso (L) Burundi (L) Congo Belize Cambodia (LM) Côte d'Ivoire Bosnia and Herzegovina Central African Republic (L) Egypt Eswatini Chad (L) Brazil Comoros (LM) Ghana Honduras China (People's Republic of) Colombia Democratic Republic of the Congo (L) Diibauti (LM) India Costa Rica Ethiopia (L) Dominica Jordan Gambia (L) Guinea (LM) Kenya Kyrgyzstan Dominican Republic Lebanon Micronesia Guinea-Bissau (L) El Salvador Equatorial Guinea Kiribati (LM) Mongolia Fü Lao People's Democratic Republic (LM) Lesotho (LM) Morocco Nicaragua Gabon Georgia Liberia (L) Nigeria Grenada Madagascar (L) Malawi (L) Pakistan Papua New Guinea Guatemala Guyana² (H) Mali (L) Philippines Indonesia Mauritania (LM) Iraq Mozambique (L) Sri Lanka Myanmar (LM) Nepal (LM) Tajikistan Tokelau* Kazakhstan Kosovo Niger (L) Tunisia Libya Rwanda (L) Ukraine Sao Tome and Principe¹ (LM) Uzbekistan Maldives Senegal (LM) Sierra Leone (L) Solomon Islands¹ (LM) Marshall Islands Mauritius Zimbabwe Mexico Somalia (L) Moldova South Sudan (L) Montenegro Sudan (L) Montserrat² (H) Tanzania (LM) Timor-Leste (LM) Nauru⁴ (H) Togo (L) Tuvalu (UM) North Macedonia Uganda (L) Yemen (L) Palau Zambia (LM) Paraguay Saint Lucia Saint Vincent and the Grenadines (1) General Assembly resolution A/73/L-40/Rev.1 adopted on 13 December 2018 decided that São Tomé and Principe and Solomen Islands will graduate six years after the adoption of the resolution, i.e., on 13 December 2024. Angola's previously scheduled graduation from the LDC category was deterred in 2023. At the UN Committee for Development Policy's 2024 Triannial Review, Angola so larger met the graduation criteria and therefore will remain an LDC. The List will therefore be revised for 2025 and 2026 DUN reporting it it is confirmed that São more and Principe and Solomon Islands moved from the LDC category, and they will appear against their respective World Bank groupings on the List. South Africa Thailand (2) Guyana and Panama exceeded the high-income threshold in 2022. In accordance with the DAC rules for revision of this List. If they remain a high-incorne country until 2025, they will be proposed for guiduation from the List in the 2026 roview.

[3] The DAC agreed to defer the decision to graduate Montserrat until October 2025, based on reliable GNI per capita data to be submitted by the Türkiye Turkmenistan latest on 1 July 2025. If the data show that Montserrat remained a high-income country, it will be proposed for graduation for 2026. (4) The DAC approved the graduation of Nauru from the DAC List of ODA Recipients but agreed to defer the date of effect of its graduation until 1 January 2028. In January 2028, the DAC will update the DAC List of ODA Recipients to reflect Nauru's graduation. Wallis and Futura* West Bank and Gaza Strip (5) Venezuela has been temperanily unclassified by the World Bank in July 2021 pending release of revised national accounts statistics. Estimated placement on the List. "Countries and territories not classified in World Bank Income groups. Estimated placement on the List.

DAC List of ODA Recipients | Effective for reporting on 2024 and 2025 flows | oe.cd/dac-list-oda-recipients



Note: 1, LM, UM and Hishown after country names refer to the latest World Bank income classifications of: LDCs and any high-income countries that have not yet met the criteria for graduation. For the World Bank's current 2024 fiscal year, law income (L) economies are defined as those with a GNI per capita, calculated using the World Bank Aftias method, of USD 1.155 or less in 2022; lower middle-income (LM) economies are those with a GNI per capita between USD 1.136 and USD 4.456; pper middle-income (LM) economies are those with a GNI per capita between USD 1.3845; high income (H) economies are those with a GNI per capita of more than USD 1.3845.